

Une Larme Chrétienne est une Prière

Grave et serein, le front rayonnant d'espérance, L'aimable vieux pasteur parcourait en silence Son muet cimetière, inondé de soleil : C'était un jour d'automne, aux jours d'été pareil. En irisant les croix, une lumière rose, Leur faisait perdre un peu de leur aspect morose. Quelques flocons de neige étaient déjà venus, Mais les flocons hâtifs sur l'herbe étaient fondus, Et le soleil, joyeux de reprendre la vie, Souriait avec grâce, à la terre féconde. Des insectes vermeils, réchauffés doucement, Ressuscitaient de joie et bourdonnaient gaïement, Et de grosses fourmis, peuplade aux noirs corsages, Montaient encor le long des peupliers sauvages : Elles voulaient goûter, sur l'arbre toujours vert, Une goutte de vie avant le froid hiver, Lui, faisant à ses morts, sa visite réveuse, Avait choisi pour siège une roche mousseuse. Tout près, le sol était fraîchement remué : Le pied du fossoyeur, dans le sable imprimé, Emul le vieux pasteur, et, pour mieux se distraire, Le détournait les yeux, puis ouvrait son bréviaire : Le vieux prêtre aime tant à prier pour ses morts ! Ces intimes plaisirs sont ses plus doux transports, Il pria quelque temps ; mais, trahissant son âme, Ses yeux comme voilés, du sens perdaient la trame. Ses yeux voulaient pleurer : Il ne résista pas : "Pauvre enfant qui dormait sous terre à quelques pas Une heure auparavant, jeune fleur parfumée, Je l'avais, en surplus, là, moi-même inhumée, — Et là voilà toute seule au fond de ce cachot !... Mon Dieu ! de qui ces pas qui me foulent là-haut De qui cette voix tendre, et ces fraîches prières ? Est-ce vous, jeunes sœurs, est-ce vous petits frères ? Votre voix a changé, mais qu'elle est douce encor ! Comme elle rafraîchit ce séjour de la mort ! Car sur ce lit nouveau, je suis bien mal à l'aise Comment dormir un peu sur cette chaude braise ? Il fait aussi bien noir : et je brûle pourtant ! Car mon petit cercueil est devenu brûlant. Mais depuis que j'entends des pas, là dans la mousse Des prières, des pleurs... Ma prison est plus douce ! Dites donc : Est-ce vous qui murmurez mon nom ? Et qui marchez ainsi là-haut dans le gazon ? Eh ! bien, non, chère enfant, ce ne sont pas tes frères Qui répandent sur toi ces pieuses prières : Non, c'est ce visiteur grave et de blanc vêtu Et qui t'a confessée un soir... t'en souviens-tu ? Il te parlait, tout bas, du ciel, d'une autre vie... Des pleurs parfois coulaient sur ta joue amaigrie. C'est lui, qui, pour calmer, pauvre enfant, ton effroi, Promit de revenir, ici, prier pour toi. Tu craignais assez peu, le brillant Purgatoire : Mais ce qui t'effrayait, c'était la fosse noire : Solitaire cachot, de fantômes peuplé. Ce souvenir, mon ange, ici, m'a rappelé : C'est ma voix qui te pleure et prie et te console C'est la voix de ce prêtre à l'austère parole, Qui te grondait parfois : qui, si tu t'en souviens, T'arracha, sans pitié, plus d'une fleur des mains. Tu trouvais quelquefois ses paroles cruelles : Il surveillait, jaloux, la blancheur de tes ailes. Encore, ce matin, auprès de ton cercueil, Il semblait — seul — ne prendre aucune part au deuil. Il refoulait sa peine au fond de sa poitrine ! Pendant que ta famille au haut de la colline L'âme, pour toi brisée, en cercle te pleurait, — Le prêtre, les yeux secs, sur tes cendres priait. Mais la famille, vite, au loin s'est dispersée, Et tu n'es déjà plus présente à sa pensée. Lui te pleure, à son tour. Et, chez lui, la douleur, Ce n'est pas seulement un brisement de cœur : C'est bien plus que cela, car c'est une prière Qui fait fleurir la joie au fond du cimetière — Car le prêtre, vois-tu, jeune hôte du trépas, Car le prêtre est l'ami de ceux qui n'en ont pas : L'ami des oubliés, que n'aime plus personne, — Des oubliés surtout que la tombe emprisonne !

L'EXPERIENCE D'UN INSTITUTEUR

Le siège de la grippe et ses suites
Le Principal de l'Académie de Clemensport, N.-E., nous explique comment il a combattu les suites de la terrible maladie. — Bons conseils aux autres.

Depuis assez longtemps, on attendait parler au Spectator de guérisons extraordinaires opérées, dans tout le comté d'Annapolis, par les Pilules Roses du Dr Williams ; mais nous n'y avions pas encore fait attention, croyant qu'il était impossible, pour un aussi petit article, d'opérer autant de bien. Les guérisons arrivaient à notre connaissance une à une ; si bien qu'un

jour nous avons cru devoir nous enquérir de l'affaire et voir s'il y avait quelque chose de vrai dans ce qu'on disait à propos des Pilules Roses. Ayant entendu parler d'une guérison étonnante opérée à Clemensport, un représentant du Spectator se rendit à ce petit village pittoresque, pour voir la personne qui parlait si favorablement du remède en question.

M. W. A. Marshall est un jeune homme bien connu de tout le comté. Il a enseigné dans Mainland et dans le haut de Clemensport, et, en août dernier, il était nommé Principal de l'Académie de Clemensport. M. Marshall est un homme d'une haute intelligence et d'une parfaite intégrité, et l'on peut croire ce qu'il dit sur tel ou tel sujet.

Le représentant du Spectator

a demandé à M. Marshall s'il y avait quelque chose de vrai dans les rapports disant qu'il considérait les Pilules Roses du Dr Williams comme un remède d'une très grande valeur. "Oui, dit M. Marshall, j'ai un bon mot à dire en faveur d'un article tel que les Pilules Roses, qui m'ont fait tant de bien. Je souffrais, ajoute M. Marshall, depuis que j'avais eu la grippe, il y a quelques années, d'un gros mal de tête et du mal de reins, et la douleur était parfois si intense que je ne savais que faire. Le temps n'amenait aucun soulagement à ma douleur, bien que j'eusse essayé tout ce qu'on me garantissait capable de guérir mon mal. Il y a à peu près neuf mois, je résolus d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et j'en achetai une boîte au Royal Drug Store d'Annapolis. Elles ne me procurèrent pas tout de suite le soulagement que j'espérais et j'en achetai une autre boîte. Quand je l'eus finie, je me sentis beaucoup mieux et voulus continuer à en prendre jusqu'à ce que je me sente bien. J'en ai pris sept ou huit boîtes, et ma guérison est aujourd'hui complète. Je suis aussi fort qu'avant ma maladie, et je recommande fortement les Pilules Roses à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

Ce témoignage de M. Marshall est d'une grande valeur dans le comté d'Annapolis. Sa réputation est la garantie de sa franchise et tous nos lecteurs peuvent être assurés qu'il ne recommanderait pas un remède à moins d'en avoir bénéficié lui-même. Le cas de M. Marshall est celui d'un grand nombre d'autres personnes. Il y a des milliers de personnes affligées comme il l'était, mais elles ne savent pas comment se guérir. Si elles veulent suivre le conseil du principal de Clemensport, elles essayeront les Pilules Roses et le résultat ne fait pas de doute.

Les Pilules Roses du Dr Williams contiennent tous les éléments nécessaires pour donner une nouvelle vie, la richesse du sang et restaurer les nerfs ébranlés. Elles sont aussi un spécifique infailible pour les maladies telles que l'ataxie locomotrice, la paralysie, la sciatique, la danse de St Guy, la névralgie, les résultats de la grippe, toutes maladies dépendant d'humeur viciées dans le sang, telles que scrofules, érythème chronique pour les désordres particuliers aux femmes. Viennent en aide aux irrégularités, suppression et faiblesse féminine sous toutes ses formes.

Elles rétablissent le sang et donnent aux joues pâles et jaunâtres une nouvelle fraîcheur. Pour les hommes, elles sont une guérison radicale dans tous les cas de fatigue mentale, excès de travail ou excès d'aucun genre.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont manufacturées par la Dr Williams Medicine Company, Brockville, Ont., et Schenectady, N. Y., et sont vendues en boîtes seulement, portant la marque du commerce sur l'enveloppe, imprimée à l'encre rouge, à 50c la boîte ou six pour \$2.50, qu'on peut se procurer de tous les pharmaciens, ou directement par la poste, de la Dr Williams Medicine Company, à l'une ou à l'autre adresse.

District de Richelieu, Cour Supérieure No 3848. Dame Anna Beauchemin, de la cité de Sorel, a institué ce jour une action en séparation de biens contre son époux Ovide Rondeau, mécanicien, du même lieu. Sorel, 17 novembre 1893. BRUNEL & FLAMONDON, Procureurs de la demanderesse.

Pourquoi vous prenez le Rhume et Toussez.

Les causes sont généralement les suivantes : s'exposer au froid, se mouiller les pieds, s'asseoir dans un courant d'air, sortir d'un endroit chaud et enrobé avec des vêtements légers, porter des vêtements en des bas humides, ou toute autre cause ayant pour effet d'arrêter soudainement la transpiration. Il en résulte une inflammation de la membrane qui recouvre les poumons ou de la gorge, ce qui produit du phlegme ou de la matière dont la nature cherche à se débarrasser par l'expectoration. Bien souvent elle est incapable de le faire sans aide, et c'est

Pourquoi vous employez le Baume d'Allen pour les Poumons.

(Allen's Lung Balm.)
Bouteilles de Trois Grandeur.
25c, 50c, \$1.00

ETABLIS EN 1860



On trouvera toujours à mon magasin des Montres, Pendules, Lunettes de première qualité, pouvant s'adapter à toute personne

JONCS DE MARIAGE

Articles en argent, tels que couteaux, fourchettes, cuillers, vases pour fruits, corbeilles, pots à l'eau, huiliers, marinières, goblets, etc., etc., le tout de première qualité, à des prix très réduits. Pour réparations comme horloger, défie toute compétition.

A. E. PIETTE
HORLOGER ET BIJOUTIER
En face du Marché Richelieu
Maison Brunswick, SOREL.

TELEPHONE 9810
G. G. GAUCHER
Et devant associé de la maison Gaucher & Talbot
— Marchand de —
Farines, Provisions.
LARD, GRAISSE, GRAIN, ETC.
91-93, Rue des Commissaires et 216 St Paul
MONTREAL

HEMORROIDES ! HEMORROIDES

HEMORROIDES DOUTALOUREUSES
SYMPTOMES : Humidité, démangeaison intense et douloureuse, et toute la nuit augmentée, si on se gratte. Si on laisse faire il se forme une tumeur qui, souvent saigne et forme un ulcère, devenant très sensible. L'ONGUENT SWAYNE arrête la démangeaison et le saignement, guérit l'ulcération et, dans la plupart des cas, enlève les tumeurs.
Chez les pharmaciens ou par la maille pour 50 cts. Dr SWAYNE & Fils, Philadelphie.

LYMAN FILS & CIE
Agents pour le gros Montréal

LIBRAIRIE

SAINT-JOSEPH
73, Rue du Roi, Sorel. Porte voisine de M. L. T. Trompe.
Magnifique assortiment de Cadres, Chromos, Miroirs, Albums, Livres de prières de toute sorte, Chaplets, Médailles, Fournitures classiques, Tapissieries, Cartes diverses, Etc., Etc.
Encadrement de gravures, ou images, diptômes, ou certificats sur parchemin.
Le tout à des prix modérés.
Une visite respectueusement sollicitée.

C. VALLEE
LIBRAIRE
A VENDRE

Une bonne fournaise et une bonne machine à coudre (Singor). S'adresser au Sorelois. — juo.

HOTEL PICHE

RUE AUGUSTA, SOREL.
Liqueurs et cigares de choix ; bonne salle d'été, et tout le confortable que l'on trouve dans un bon hôtel.
Alp. Piche, Prop.
RUE AUGUSTA, SOREL.

Hotel Riendeau,

— ANCIEN HOTEL —
SAINT-NICHOLAS,
Ci-devant annexé aux Richelien
PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL.
Cet hôtel, auquel le nouveau propriétaire, M. JOSEPH RIENDEAU, a fait subir des améliorations très importantes, offre tous les avantages possibles, tout comme les hôtels les plus confortables de Montréal, et les meilleurs.
Nous croyons donc devoir engager nos amis de cette partie du pays à visiter l'Hôtel RIENDEAU quand leurs affaires les appelleront à Montréal.
Bien sûr qu'ils n'auront qu'à s'en féliciter.
2 mai 1890. — juo.

Hotel St-Louis

Place du Marché Richelieu. — Sorel.
Le soussigné annonce qu'il a depuis le 1er mai pris possession de cet hôtel, ancien HOTEL LEMOINE, et qu'il s'efforcera de donner pleine et entière satisfaction à ses anciennes pratiques comme au public en général.
LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX.
Nazaire Latraverse,
P.S. — Une bonne cour et de vastes écuries.
13 mai 1891a.

WRIGHT & MATHIEU

ENCANTEURS
Vendront à l'encan deux fois par semaine, en leur salle, coin des rues du Roi et d'Augusta, toute sorte de marchandises et effets.
Les personnes ayant des articles dont elles désireront se débarrasser, voudront bien s'adresser à eux.
Argent avancé sur effets.
WRIGHT & MATHIEU
ENCANTEURS LICENCIÉS
PLACE DU MARCHÉ RICHELIEU | SOREL
24 avril 1893 — juo.

BANQUE

D'INOCHELAGA
Coin des rues du Roi et George.
L'UNE des plus SOLIDES du PAYS
(—) —
Dépôts reçus et intérêts accordés.
Traités vendus et collectés sur toutes les principales villes du
CANADA
ET DES
ETATS-UNIS
ARGENT
Français, Anglais et Américain.
ACHETE ET VENDU.
SUCCURSALE A SOREL
W. L. M. DESY
Cie de Nav. Saint-Hilaire
LE "RICHELIEU"
Entre St-Hilaire, St-Denis et Sorel
PART DE ST-HILAIRE les Lundis et Jendis à 3h. a. m. et 6.30 p. m.
De ST-DENIS pour Saint-Hilaire, les lundis et jendis, à 5.15 a. m. et 9 p. m.
Entre Saint-Hilaire et Sorel, les samedis.
Part de Saint-Hilaire..... à 3h. a. m.
" " Sorel..... à 2h. p. m.
P. PREFONTAINE
GERANT
orel, 29 Mai 1893. — juo.

WRIGHT & MATHIEU

ENCANTEURS LICENCIÉS
PLACE DU MARCHÉ RICHELIEU | SOREL
24 avril 1893 — juo.

ENCANTEURS LICENCIÉS
PLACE DU MARCHÉ RICHELIEU | SOREL
24 avril 1893 — juo.

DOCTEUR C. LAVIOLETTE

Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Lorne Hotel

— ANCIEN HOTEL DU CANADA —
RUE DE LA REINE, — SOREL
Joseph Parent, Prop.
Cet hôtel offre maintenant aux visiteurs le confort qu'ils peuvent désirer.
TABLES de POOL et de BILLARD.
Quant aux articles de consommation LIQUEURS, CIGARES, RAFFRAICHISSEMENTS, etc., ils seront toujours choisis et de première qualité.

VIN CANADIEN

Ce vin est de première qualité, absolument pur, et ne se vend que cinq cents le grand verre.
Le cour et les écuries comptent parmi les plus vastes de la ville.
Une visite est respectueusement sollicitée.
JOSEPH PARENT, Prop

Scientific American Agency for PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free estimates apply to LORNE & CO., 110 Broadway, New York. Orders made by the Scientific American Agency are guaranteed to be successful. Every patent taken out by us is guaranteed to be the best. No charge for our services unless the patent is granted. Free of charge in the Scientific American Agency.

UN REMÈDE ABSOLU
ADAMS PEPIN
TOUT RATT
CONTRE L'INDIGESTION
ASSURÉ — POUR UN TOUT-PAYANT
EST SUR CHAQUE LIQUÈRE DE 50

Scientific American Agency for PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free estimates apply to LORNE & CO., 110 Broadway, New York. Orders made by the Scientific American Agency are guaranteed to be successful. Every patent taken out by us is guaranteed to be the best. No charge for our services unless the patent is granted. Free of charge in the Scientific American Agency.

UN REMÈDE ABSOLU
ADAMS PEPIN
TOUT RATT
CONTRE L'INDIGESTION
ASSURÉ — POUR UN TOUT-PAYANT
EST SUR CHAQUE LIQUÈRE DE 50

UN REMÈDE ABSOLU
ADAMS PEPIN
TOUT RATT
CONTRE L'INDIGESTION
ASSURÉ — POUR UN TOUT-PAYANT
EST SUR CHAQUE LIQUÈRE DE 50

CARTES D'AFFAIRES

L. H. COMEAU, L. L. L.
AVOCAT
No 48, Rue du Roi—Sorel

A. P. VANASSE
AVOCAT
Etude :—Bureau du "Sorelois" Sorel.

WURTELE & LACROIX
AVOCATS
Bureau de la Seigneurie de Sorel.
61 Rue du Roi, Sorel
C. J. C. Wurtele, B. C. L. T. Lacroix.

Ouimet, Emard & Maureault
AVOCATS
No 180 Rue St-Jacques, Montréal
L'hon. J. A. Ouimet, C. R. ; J. U. Emard, L. L. L. ; E. Maureault, L. L. L. Sorel, 27 avril 1892—juo.

J. H. ROULEAU
ARCHITECTE ET PROFESSEUR
De l'Ecole des Arts et Métiers de Sorel.
70, RUE CHARLOTTE, SOREL

VICTOR ALLARD, B. C. L.
AVOCAT
Berthier (En Haut.)

J. A. VILLIARD, L. L. B.
AVOCAT
33 Rue George, Sorel.

G. E. MATHIEU L. L. L.
AVOCAT
Bâtisse "New-York Life Insurance Co.",
Place d'Armes, Montréal.
N.B.—M. Mathieu suivra les cours du district de Richelieu.
Sorel, 27 sept. 1889—la.

J. N. MONDOR
NOTAIRE
30 Rue Georges, Sorel.
Secrétaire-Trésorier du Conseil du comté de Richelieu.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES
Bâtisse Impériale.
Chambres Nos 69 et 66,
NO 107 ST-JACQUES, MONTREAL
M. Resther prendront charge d'expertises, Evaluations, Expropriations, Arbitrages, etc., etc.
26 août 1892—juo.

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES
Bâtisse Impériale.
Chambres Nos 69 et 66,
NO 107 ST-JACQUES, MONTREAL
M. Resther prendront charge d'expertises, Evaluations, Expropriations, Arbitrages, etc., etc.
26 août 1892—juo.

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

PILULES HOLLOWAY



Cette grande médecine de famille est au rang principale des nécessités de la vie. Ces fameuses pilules purifient le sang et ont une action des plus puissantes et cependant des plus adoucissantes sur le

Foie, l'Estomac et les intestins
donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces grandes sources premières de la vie. Elles sont recommandées avec confiance comme remède infailible dans tous les cas où la constitution, pour quel que cause que ce soit, est mise en danger ou affaiblie. Elles ont une étonnante efficacité dans toutes les maladies incidentes au sexe féminin, à tous les âges ; et comme Médecine Universelle de famille elles ne sont pas surpassées.

L'ONGUENT HOLLOWAY
qui a des propriétés puissantes comme curatif, est connu par tout le monde ; pour la guérison des maux de JAMBES, ET DE L'ESTOMAC, VIEILLES BLESSURES, NOUVEAUX ET VIEUX, c'est un remède infailible. Si on en frictionne d'abord le cou et la poitrine, comme on le fait sur les viandes avec le sel, il guérit les Mauvaises Herpétisations, la Diphtérie, la Toux, les Enrouements, et même l'Asthme. Pour les Enflures Glandulaires, les Abscesses, les Fistules, la Goutte, le Rhumatisme, enfin pour toutes espèces de maladies de la Peau, on ne l'a jamais trouvé en défaut.

Les Pilules et l'onguent sont fabriqués au No. 533 OXFORD STREET, Londres, seulement, et sont en vente chez tous les Marchands de Médecine, par tout le monde civilisé, avec prescriptions presque dans toutes les langues. Les marques de commerce de ces médicaments sont enregistrées à Ottawa. C'est pourquoy toute personne qui, dans les limites des Possessions Britanniques, vendra des contrefaçons en vente, sera poursuivie.

Les acheteurs devraient toujours regarder à l'étiquette qui couvre les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 78 New-Oxford Street, auparavant 838, OXFORD STREET, LONDON, ce sont de contrefaçons.

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

Telephone Bell 653
DOCTEUR C. LAVIOLETTE
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et Médecin de l'Institut des sounds et muets.
SPECIALITE :
Maladies du nez, de la gorge des oreilles et du pouton.
Heures de Consultation : 9h à 11h ; 1h à 3h ; 7h à 8h.
Montréal, 142 Rue Saint-Denis.
Telephone Bell 653

LE SORELLOIS

MERCREDI, 29 NOVEMBRE 1893

LE CHEMIN DE FER

—DE LA—
RIVE SUD
—ET LA—

Chambre de Commerce de Sorel.

Séance spéciale du Conseil de ville.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

A l'assemblée de la Chambre de Commerce de Sorel, tenue lundi soir, et à laquelle un nombre considérable de membres assistaient, la résolution suivante, proposée par M. C. O. Paradis, et appuyée par M. le maire La Morasse, a été adoptée à l'unanimité :

"Attendu qu'un bill est maintenant devant la Législature de cette province, demandant l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Sud ;

"Attendu que le but de cette compagnie est de construire et exploiter un chemin de fer depuis Pointe Lévis jusqu'à Montréal et au-delà, sur la rive sud du St-Laurent ;

"Attendu que la construction et l'exploitation d'une voie ferrée sur la rive sud du St-Laurent aiderait considérablement au commerce de la ville de Sorel et qu'il est indispensable d'avoir des communications faciles et rapides avec la cité de Montréal en toute saison de l'année ;

"Attendu que les personnes qui demandent l'incorporation du bill du chemin de fer de la Rive Sud sont bien connues et ont déjà fait des dépenses considérables pour améliorer la ligne du chemin de fer reliant Sorel, à Montréal, et qu'elles offrent toutes les garanties nécessaires pour faire réussir l'entreprise mentionnée dans le bill maintenant devant la Législature ;

"Résolu, que cette Chambre approuve pleinement le bill qui est maintenant devant la Législature de cette province, demandant l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Sud, et espère qu'il sera accordé."

Une délégation a ensuite été nommée, qui se rendra à Québec aussitôt que la Législature sera saisie de la demande d'incorporation de cette compagnie.

Cette délégation se compose de l'honorable sénateur J. B. Guèvremont, de M. L. T. Trempe, vice-président de la Chambre de Commerce, de M. Léon Leduc, ex-M. P. P., et de M. J. A. Chénervet, percepteur du Revenu.

Hier, le conseil de ville a siégé en session spéciale et a pris en considération la demande d'incorporation de la Cie du Chemin de Fer de la Rive Sud.

M. Hyacinthe Beauchemin, gérant-général du *Montréal & Sorel*, et l'un des membres et directeurs de cette compagnie, était présent et il a donné à M. le maire et MM. les conseillers tous les renseignements voulus relativement au chemin projeté.

Le conseil, après discussion et mûre délibération, a adopté la résolution ci-après résumée :

CORPORATION DE LA CITÉ DE SOREL.

"A une session spéciale du Conseil de la Corporation de la Cité de Sorel, tenue à l'Hôtel de Ville du lion, mardi, le vingt-huit novembre, mil huit cent quatre-vingt-treize, à trois heures de l'après-midi, à laquelle session spéciale sont présents : Monsieur le Maire, Louis Morasse, Ecuier, au fauteuil, et Messieurs les Echevins Frs Gendron, Frs Crépeau, Philippe Duhamel, A. Pontbriand, Edouard Pontbriand, Pierre Paul-Hus, Séraphin Guèvremont.

"Motion de l'Echevin Duha-

mel, secondé par l'Echevin Crépeau :

"Considérant qu'il appartient à ce Conseil qu'une demande est actuellement devant la Législature de cette Province pour l'incorporation d'une Compagnie de Chemin de fer sous le nom de 'La Compagnie du Chemin de fer de la Rive Sud du St-Laurent ;

"Que l'objet de la formation de cette Compagnie est la construction et l'exploitation d'un chemin de fer sur la rive sud du St-Laurent ; et que cette entreprise aiderait puissamment au progrès de la Cité de Sorel, et au développement de son commerce et de ses industries ;

"Attendu que les personnes qui demandent la constitution légale de cette Compagnie ou Syndicat sont bien connues et présentent toutes les garanties nécessaires pour le succès de cette entreprise ;

"Il est en conséquence résolu :

"Que ce Conseil donne son entière approbation au projet de loi ou bill soumis à la Législature pour les fins susdites ; fonde de vives espérances sur son adoption finale dans le cours de la présente session du Parlement de Québec ; se déclare prêt à aider et participer dans les démarches qui assureraient sa réalisation ; et que copie de cette résolution soit transmise à l'honorable Secrétaire de cette Province pour exprimer le grand intérêt que la Cité de Sorel porte à l'entreprise dont il s'agit.

Adopté unanimement.

Le pont d'Yamaska

Le vaillant député de Bagot, M. F. Dupont, a bien voulu se charger de préparer et faire signer une requête en faveur de l'exploitation du chemin de fer du Pacifique, ancien Sud-Est, et de la reconstruction du pont d'Yamaska. Cette requête se couvre rapidement de signatures. Nous croyons intéresser la publiant.

Voici :

A l'hon. John Haggart

Ministre des Chemins de Fer et Canaux du Canada

Les soussignés ont l'honneur de vous exposer respectueusement ce qui suit, savoir :

Que par le statut du Canada, 51 Vict., ch. 29 ss. 306, 307 et ss., certaines compagnies de chemin de fer, et entre autres la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc du Canada et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, sont déclarées être des entreprises à l'avantage général du Canada, et toute et chaque ligne d'embranchement ou de chemin de fer qui se raccorde actuellement ou se raccordera plus tard aux lignes de ces chemins de fer ou à quelque l'une d'entre elles, ou qui les croise ou les croisera, est une entreprise à l'avantage général du Canada ;

Que la ligne du chemin de fer du Sud-Est est sous l'opération du dit statut ;

Que par et en vertu d'un marché sous seing privé, dont une copie est annexée à la présente, le dit marché signé dans les mois d'août et de septembre 1887, la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique est chargée du contrôle et de l'exploitation de la ligne de chemin de fer du Sud-Est, le tout aux conditions mentionnées dans le dit marché ;

Qu'en vertu du dit marché, la dite compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a été depuis lors et est encore en possession de la dite ligne de chemin de fer du Sud-Est ;

Que la dite ligne ainsi possédée et exploitée par la compagnie du chemin de fer Canadien

du Pacifique est la seule ligne de communication que les comtés de Richelieu, Yamaska, Drummond, Bagot, Saint-Hyacinthe, Shoford, Rouville et Missisquoi ont avec les Etats-Unis pendant toute l'année, et avec les autres parties du Canada pendant l'hiver ;

Que la législature de Québec a accordé, par divers statuts, des subventions considérables pour aider à la construction du dit réseau de chemin de fer du Sud-Est, et que les municipalités elles-mêmes des comtés ci-dessus ont aussi subventionné la dite ligne de chemin de fer ;

Que le dit réseau de chemin de fer est d'un intérêt considérable pour le commerce général du Canada, parce qu'il traverse les régions les plus peuplées et les plus riches de la province de Québec ;

Qu'à raison des difficultés découlant de la possession précaire que la dite compagnie a du dit réseau de chemin de fer et de l'intérêt éloigné qu'elle a dans l'exploitation de la dite ligne, la dite compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique n'a pas jugé à propos de faire au dit réseau de chemin de fer les améliorations et les réparations qui pourraient en rendre l'exploitation utile au public et au commerce en général ;

Qu'au contraire, le dit chemin de fer du Sud-Est est dans un état dangereux pour le public voyageur ; que des ponts ont été détruits et n'ont pas été remplacés ; que la circulation des trains est interrompue depuis plus d'une année entre la ville de Sorel et la cité de Saint-Hyacinthe et la ville de Farham ; que la voie sur tout son parcours est généralement en très mauvais état et n'est pas entretenue ; que les trains qui accommodaient le mieux le public ont été supprimés ; que le transport et la distribution des malles, sur tout le parcours de la dite ligne, sont faits d'une manière irrégulière et que la population et le commerce en général souffrent beaucoup de cet état de chose ;

Qu'il est urgent que des mesures soient prises pour remédier sans délai à l'état de chose actuel et rendre son efficacité au dit réseau de chemin de fer ;

Que les soussignés n'ont aucun remède particulier à suggérer, mais qu'en vertu du droit public et de la loi, le gouvernement a le pouvoir, le droit et l'obligation de faire cesser cet état de choses, ce que les soussignés lui demandent respectueusement de faire

Et ferez justice.

Lundi cette requête a été soumise à la Chambre de Commerce, qui a voté à l'unanimité des remerciements à M. Dupont.

Espérons que cette requête recevra du ministre des chemins de fer et du gouvernement toute l'attention qu'elle mérite.

LE TELEPHONE BELL

A la dernière réunion de la Chambre de Commerce, tenue lundi, dans la soirée, il a été question des taux chargés par la Cie de Téléphone Bell et de ceux chargés par la Cie de Téléphone des Marchands de Montréal.

Cette dernière compagnie, dont l'installation, à Montréal, touche à sa fin, se reliera bientôt avec celle des cantons de l'Est, qui a son terminus à Saint-Jean et qui a des ramifications dans tous les cantons.

Ces compagnies, nous assure-t-on, sont tout à fait bien disposées vis-à-vis de Sorel, et seraient prêtes à l'inclure dans leur important réseau.

Des correspondances à cet effet ont déjà été échangées entre leurs directeurs et quelques-uns de nos principaux citoyens, manufacturiers et autres, qui se plaignent avec raison du tarif vraiment exorbitant que charge, à Sorel, la Cie de Téléphone Bell.

Cette dernière compagnie a jugé à propos, nous ne savons pourquoi, de doter Sorel d'un ta-

rif beaucoup plus élevé que celui qu'elle a adopté dans certaines autres villes de la province, et c'est là quelque chose qui est bien de nature à porter nos concitoyens, nos hommes d'affaires, à s'agiter et à demander à cette compagnie de réduire son tarif. Des représentations lui seront incessamment faites dans ce sens et nous espérons qu'elle les prendra en sérieuse considération. Elle y trouverait d'ailleurs son intérêt, car il n'y a pas de doute que le nombre des souscripteurs augmenterait d'une manière sensible ; que les marchands qui, aujourd'hui, n'ont le téléphone qu'au magasin même, l'auraient aussi à leur résidence privée, et que la Cie, en fin de compte, retirerait un revenu assurément plus considérable que celui qu'elle reçoit maintenant.

Nous croyons donc que l'agent de la Cie de Téléphone Bell, à Sorel, M. le Dr I. Sylvestre, devrait dès maintenant faire des démarches auprès des directeurs de cette compagnie pour en obtenir une réduction de tarif, et nous croyons aussi qu'on s'efforcera de se rendre à sa demande.

Dans le cas contraire il pourra bien se faire que la Cie de Téléphone des marchands, comme celle des Cantons de l'Est, vienne tout prochainement lui faire ici une concurrence très forte, sinon ruineuse.

La motion de censure de M. Turgeon,

Concernant les impôts, rejetée.

22 de majorité pour le gouvernement

Fine repartie de M. Taillon

Les débats sur la motion de M. Turgeon, contre les impôts, se continuent avec vigueur.

Hier après midi elle a été reprise par l'honorable M. Hall, qui a été suivi par M. Turgeon, l'honorable M. Taillon, l'honorable M. Marchand, MM. Morris, Gladu, Kennedy, Stephens, Deschêne, Caron.

M. Deschêne, dans le cours de sa harangue échevelée, s'est écrié :

"L'honorable premier ministre, incapable de soutenir sa politique, attend encore des lumières qui viennent d'en haut, qui viennent de gauche ou de droite."

—Oui, a répliqué M. Taillon, mais pas d'en face.

Cette fine repartie provoqua des rires et des applaudissements auxquels toute la population prit part. M. Deschêne, très interloqué, se perdit dans son discours et balbutia des phrases sans suite jusqu'à 6 hrs, alors que la séance fut suspendue.

Dans la soirée M. Deschêne termina son discours et fut suivi de l'honorable M. Nantel, de M. Stephens, de M. Augé et de M. Caron, puis la motion de censure de M. Turgeon étant mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

Pour : Marchand, Shohyn, Stephens, Tessier, Fitzpatrick, Bernatchez, Deschêne, Turgeon, Sainte-Marie, Tossier, Gladu, Girouard, Girard, (de Rouville), Parent, Caron, Gosselin, Laliberté, Morin, Gillies, Bisson, Pinault et Morris.—21.

Contre : Taillon, Hall, Flynn, Pelletier, Nantel, McIntosh, Duplessis, Marion, Carbray, Macdonald, Normand, England, Spencer, Desjardins, Beauchamp, Grenier, Tétrault, Magnan, Cooke, Hackett, Châteauevert, King, Baker, Descarries, Tellier, Simpson, Parizeau, Kennedy, Chicoyno, Cartier, Poirier, Doyon, Allard, Lacouture, Martineau, Béard, Creig, Rioux, Petit, Girard, Cholette, Savaria et Augé.—43.

Majorité pour le gouvernement : 22.

LE LINIMENT DE M. NARD est l'ami du bucheron.

ILS S'EMBRASSENT

La Patrie de samedi nous apprend que M. Laurier a adressé à M. Jos. Martin un télégramme de félicitations ainsi conçu :

Je vous félicite du grand honneur que vous avez eu de remporter la première victoire dans la cause de la réforme saine et efficace du tarif.

WILFRID LAURIER.

Ainsi le doute n'est plus permis, dit la *Minerve*.

M. Laurier est enchanté de l'élection du persécuteur des catholiques.

C'est sa manière à lui de revendiquer nos droits.

Pour plus ample satisfaction, lire les articles de M. Tarte, qui, pour n'être pas d'hier, ont une triste actualité.

LETTRE DE QUEBEC

Dès la rentrée des chambres, les travaux de la session ont commencé pour de bon. En quatre jours, on a adopté l'adresse en réponse au discours du Trône, après un débat des plus mouvementés ; plusieurs bills ont subi la première étape de la procédure, divers rapports officiels ont été soumis aux différents comités, nombre d'interpellations ont reçu leurs réponses, des adresses ont été votées, on se prépare à discuter le contrat de l'Asile de Beauport, et cette semaine même on entendra l'exposé de la situation financière par le trésorier de la Province.

Ce n'est pas souvent que les travaux sessionnels ont été poussés avec autant de vigueur.

Avec un peu de bonne volonté de la part de l'opposition, la session sera courte et se terminera probablement à Noël.

Le voudront-ils ? D'aucuns disent que non. Le gouvernement veut donner à ses adversaires tout le temps nécessaire pour étudier les questions soumises à la Chambre, mais il fera son possible pour empêcher toute obstruction de leur part.

En plus, le Conseil Législatif a été saisi de l'abolition par un vote de 33 contre 27, mais le dernier mot n'est pas dit sur cette question. L'un des représentants de Montréal, M. Morris, proposera cette semaine une résolution décrétant l'inutilité de la Chambre Haute, et recommandant que la question de son abolition soit soumise au peuple, au moyen d'un plébiscite. M. Morris est un homme de talent et l'un des membres les plus sympathiques de la députation, mais je ne vois pas trop la sagesse de sa demande.

D'abord, la Chambre vient de se prononcer sur le point principal qu'il soulève, et, en face de ce vote, la motion de M. Morris paraît d'une opportunité plus que douteuse.

La dénonciation faite en chambre par M. Adélaïde Turgeon, député de Bellechasse, contre son collègue M. Allard, député de Berthier, crée pas mal d'excitation. M. Allard, vous le savez, est accusé d'avoir cherché à vendre son influence en rapport avec la charge de régistreur du comté qu'il représente.

On a commencé une enquête et il est déjà évident que M. Allard est en butte à la plus honteuse et à la plus infâme conspiration qui puisse être imaginée. Des témoins qui ont comparu devant le comité des Privilèges et Elections, auquel la matière est retournée, ont été forcés d'admettre sous serment la fausseté de leurs déclarations précédentes. M. Allard est accusé par des hommes qui se décernent, sans rougir, le brevet de menteurs de la pire espèce. Le député de Berthier confondra sans peine les accusations portées contre lui, mais il en restera quelque chose, suivant le mot de Voltaire, et c'est sur cette calomnie infernale que la "petite" opposi-

tion fonde ses plus chères espérances.

Nombre d'interpellations ont reçu leurs réponses, vous disais-je plus haut, et les ordres du jour continuent d'en être remplis par les membres de l'opposition. De toutes ces interpellations, il se dégage un fait évident : c'est que c'est une petite guerre personnelle faite aux membres du cabinet. Elles ne portent pas sur des questions d'intérêt vital pour la province, mais sur des affaires de clocher, des vétilles telles que je ne serais pas surpris d'entendre M. Déchêne ou quelque autre membre de l'opposition interpellé le gouvernement pour savoir qui lave la... vaisselle ?

Ces interpellations ne font pas honneur à la largueur d'esprit de ceux qui par la cons... constitution ont un rôle plus élevé, plus noble à remplir.

A chaque mesure présentée par le gouvernement, l'opposition déclare qu'elle n'est pas prête à procéder, qu'il lui faut étudier, réfléchir, consulter les nombreux documents qui sont soumis à la chambre ?

Et parce que les documents s'accumulent, que Messieurs les libéraux ne peuvent suffire à les étudier, l'Electeur accuse les ministres d'être des fainéants.

"Jamais, dit-il, session n'a été plus pauvre en mesures importantes. Le gouvernement n'a que deux mesures d'une certaine importance ; la vente de l'Asile de Beauport et la réorganisation des tribunaux ; sa politique consiste à ne rien faire : Ce n'est pas plus malin, ni plus bête que cela !

Quelques députés libéraux se réjouissent l'autre jour de la victoire de leur candidat à Winnipeg ; la victoire de Jos. Martin, celui-là même qui a aboli les écoles séparées au Manitoba ; lorsque M. Hackett, député de Stanstead, s'approchant d'eux leur dit : prenez garde, encore une victoire comme celle-là et vous êtes flambés.

Ils comprennent que l'alliance Tarte-Martin ne serait pas trop favorable à leur parti.

Le député de Sherbrooke, M. Panneton, a présenté de nouveau un projet de loi pour assurer aux travailleurs de la forêt un privilège pour leurs gages sur les bois coupés ou transportés par eux.

M. Stephens vent, par une loi qu'il proposera cette semaine, diminuer les frais de procès dans les districts ruraux. Je ne connais pas encore les dispositions de son projet, mais il me semble qu'il y a lieu à amélioration de ce côté-là.

M. Gigault, le sous-ministre de l'agriculture dans notre province, est certainement l'homme le plus dévoué à notre prospérité agricole. Il consacre à cette idée, qui est l'idée de sa vie, tout son temps et toute son énergie. On l'attaque cependant, parce que nommé par le gouvernement d'Ot-tawa membre de la commission chargée de s'enquérir de l'opportunité d'une loi de prohibition, il a dû s'absenter de son bureau pendant quelques jours pour assister aux séances de cette commission.

M. Gigault, comme les autres employés civils, pourrait bien ne se rendre à son bureau qu'à 10 heures, en sortir à 4 heures, prendre des vacances tous les ans. Au lieu de cela, il nous consacre tout son temps, et parce qu'il s'absente quelques jours pour remplir un devoir public important, on veut lui faire des mièzes !

Elle n'est pas mesquine l'opposition "rouge".

ORDRES DU JOUR

M. Gladu—Correspondance concernant la demande des Sœurs Grises de l'hôpital de Saint-François-du-Lac à la remise de la taxe par elles payée sur les biens à elle transmis de la suc-

cession de Charles-François Bernier.

M. Gladu—Correspondance concernant la remise de la taxe qui aurait dû être payée par les Sœurs de Charité sur le prix de la vente de l'Asile de Beauport.

Le gouvernement a fait réponse que la vente de l'Asile de Beauport étant une vente d'intérêt public, on n'avait pas perçu de droits et que de plus c'était l'intention du gouvernement de modifier la loi des taxes en rapport avec les institutions de charité.

La chambre, qui s'était ajournée vendredi soir, s'est réunie cette après-midi, à 3 hrs. La besogne n'est jamais forte le lundi, vu que bon nombre de députés ne sont pas encore de retour de la campagne.

ALBÉRIC.

Québec, 27 nov. 1893.

Décision Importante

La cour du Banc de la Reine, siégeant en appel, à Montréal, a rendu, lundi, le 27 du courant, une décision importante dans une cause de ce district.

En septembre 1890, Dame Philomène Brunelle, veuve de Théophile Leduc, commerçant, de St-Pierre-les-Becquets, frère de Joël Leduc, de Montréal, poursuivit devant la cour Supérieure de ce district, M. F. O. Lamarche, commerçant de foins, de Berthier, pour une balance de \$224.30 qu'elle prétendait lui être due, comme légataire universelle de son mari, pour commission, frais et avances sur achats de foins pour le compte du défendeur.

M. Lamarche plaida à cette action que feu T. Leduc n'avait jamais été son agent à commission ; mais que tout le foin qu'il lui avait expédié était acheté et pressé par Leduc, qui le lui revendait à prix fait. Et à l'appui de ce plaidoyer, le défendeur, produit un marché sous seing privé en date du 23 novembre 1888, signé par feu T. Leduc.

La demanderesse s'étant inscrite en faux contre cette pièce, il s'en suivit une longue enquête, au cours de laquelle plusieurs témoins jurèrent que cet écrit ne portait pas la véritable signature de T. Leduc, mais le Dr Baker-Edwards, célèbre expert en écriture, jura qu'il était d'opinion que la signature contestée était de l'écriture de Fortunat Leduc, l'un des fils du défunt.

Le 14 janvier 1892, la Cour Supérieure de Richelieu rendit jugement sur l'incident, déclarant l'écrit faux et la signature contrefaite, et condamnant le défendeur aux dépens.

C'est ce jugement que la Cour d'Appel vient de renverser à l'unanimité des cinq juges, avec tous les frais contre l'intimée.

M. J. B. Brouseau occupait comme avocat du défendeur-appelant ; et M. A. A. Bruneau, comme avocat de la demanderesse-intimée.

DECES

Nous avons le regret d'annoncer le décès, arrivé le 27 du courant, de M. Narcisse Robert, arrivé à Longueuil le 27 du courant.

M. Robert était le père de Mde Lefebvre, épouse de notre concitoyen M. Frs Lefebvre, avocat, et lui jouissait de l'estime générale.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

Nous offrons à M. et Mme Lefebvre nos condoléances sincères !

COMMENT GUÉRIR TOUTES LES MALADIES DE LA PEAU

Appliquez seulement l'ONGUENT SWAYNE. Aucune médecine interne requise. Guérit les dartres, les éruptions dans démangeaisons, toutes les éruptions dans le visage, sur les mains, le nez, etc, etc, laissant la peau claire, blanche et fraîche.

Les grandes qualités ne se trouvent dans sortes de maladies ne se trouvent dans aucun autre remède. Demandez à votre pharmacien l'ONGUENT SWAYNE.

LYMAN FILS & C^{ie}

NOUVELLES DE SOREL

PERDU.—Jedi soir, 1 troussou de clefs, de l'église au bureau de M. le Dr Goulinas, maison Desjardins. Prière de le ramener à ce bureau.

Les phares-flottants du Lac Saint-Pierre sont entrés dans le port et ont pris leurs quartiers d'hiver.

M. A. C. Champagne, agent-général de la New York Life Insurance Company, est en ville.

M. le curé de Sorel et plusieurs prêtres du comté sont partis ce matin pour Sherbrooke, où ils assisteront au sacre de Mgr LaRoque.

N'oubliez pas de retenir vos sièges pour la soirée dramatique et musicale qui donnera, le 6 décembre, Mme Chapdelaine, avec les concours d'amateurs de Saint-Ours et de Sorel.

Les billets sont en vente chez MM. Hardy, A. Francœur, Chs Lord et aux hôtels Brunswick et Carleton.

Voyez le programme, qui est très attrayant.

Le Chambly est arrivé hier soir pour prendre ses quartiers d'hiver.

Le Berthier partira de Sorel ce soir, à 6h., pour Montréal, et en reviendra vendredi.

Le Sorel a fait, hier encore, un voyage à Pierreville.

La Mouche-à-Feu continue ses voyages entre Sorel et Berthier.

ANNIVERSAIRES.—M. M. C. Blais, surintendant du gaz et de la voirie de cette ville, a célébré samedi, le cinquante-troisième anniversaire de sa naissance.

L'ex préfet de la "Congrégation Saint-Michel" est né à Trois-Rivières, le 25 novembre 1840.

Nous offrons nos félicitations et nos souhaits de longue vie au vice-chef forestier de l'ordre des Forestiers Indépendants de cette ville.

M. l'abbé J. B. Durocher, curé de l'Ange-Gardien, a célébré lundi le soixante-quatrième anniversaire de sa naissance.

L'ancien curé de Sainte-Victoire est né le 27 novembre 1829.

Nous offrons nos félicitations et nos souhaits de longue vie à ce vénérable prêtre, qui compte tant d'amis dans le comté de Richelieu.

La Compagnie du chemin de fer des Comtés-Unis a inauguré, samedi, la partie de ce chemin construite entre Iberville et Saint-Hyacinthe.

Plusieurs de nos concitoyens, entre autres Son Honneur le maire, M. Le Morasse, l'honorable sénateur J. B. Guèvremont, M. C. O. Paradis, président de la Chambre de Commerce, ainsi que notre rédacteur, avaient reçu des lettres d'invitation de la part du bureau de direction. Ce bureau se compose de MM. Charles D. Maze, président; J. G. H. Bergeron, vice-président; J. U. Emard, L. T. Morison et J. R. Brillou.

Espérons que, l'an prochain, nous pourrions assister à l'inauguration de l'embranchement de ce chemin s'étendant de Saint-Hyacinthe à Sorel.

A VENDRE

Cette magnifique terre de 200 arpents 7 x 25, toute en culture facile à goûter; sur la rivière Saint-François, à dix arpents en haut de l'église de Pierreville. Magnifique résidence, dépendances de première classe. Titres parfaits, conditions faciles. S'adresser au propriétaire M. Napoléon Gill, Pierreville, ou à Déry et Cardin, notaires, bâtisse de la banque d'Hochelaga, 80 cl. Sorel, 3 nov. '93.—2m.

A VENDRE

60 à 75 mille livres de chaux, à bon marché. FABRIQUE DISTILLERIE DE BERBIEVILLE. M. LEFEBVRE & CIE. Prop.

IMPRIMERIE

SORELOIS

—NOS 84 & 86—

RUE AUGUSTA, - SOREL

On exécute à cet établissement sous le plus court délai,

—ET À DIS—

Prix Modérés

Toutes Sortes

D'IMPRESSIONS,

—Telles que—

JOURNAUX,

LIVRES,

PAMPHLETS, etc.

Factums,

Blancs pour avocats,

Notaires et

Huissiers.

Billets et recus, Cartes d'Affaires et de Visite, Entetes de Comptes et de Lettres, Etc., Etc., Etc.

Blancs de toutes sortes

— POUR LES —

Banquiers et les municipalités

Notre collection de caractères de gout et d'ornementation est des mieux choisies et des mieux variées.

Nous avons à notre service des artistes en typographie qui peuvent exécuter en couleurs, en bronze et de toutes manières, tous les ouvrages de fantaisie, et rivaliser avec les plus habiles artistes du pays.

Choix complet des plus beaux papiers de luxe, Cartes, papiers tints et de couleurs.

S'adresser au

Gérant de l'Etablissement

AVIS
Je, soussigné, déclare que le ne suis ni personnellement responsable d'aucune dette contractée par mon fermier H. B. Fchafer, ni par sa femme Mary Lessnick, ni par son beau-frère Johan Lessnick, sans un écrit signé de ma main.
(Signé)
ISRAEL MARTEL,
St-Zéphirin, 24 novembre 1893.

CANADA, Province de Québec, District de Richelieu, No 2849. Le vingt-quatrième jour du mois de novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. [En vacance] Joseph Bourrier, Alphonse Gauhin, tous deux commerçants, de la ville de Woonsocket, dans l'état du Rhode Island, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et Louis Girouard, commerçant, de Manville, dans le dit état du Rhode Island, et faisant affaires ensemble tous trois audit lieu de Manville, dans ledit état du Rhode Island, en société comme commerçants et épiciers etc., sous le nom et raison sociale de "Bouvier Girouard & Co.", Demandeurs vs Flavien alias Fabien Lavallois, autrefois de l'île de Grèce, dans la paroisse de Sainte-Anne de Sorel, dans le district de Richelieu et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.
AL. D. DEGRANDPRÉ,
Dep. P. C. S.
BRUNEAU & PLAMONON
Avocats des Demandeurs.

Conservez le LINIMENT DE MINARD dans votre maison.

Allez chez Alfred Francœur

MARCHAND, DE SOREL

— POUR VOUS PROCURER LES —

Célèbres Remèdes Français

Vin Lechaux.
Rob Lechaux.
Farine Maltée de Desfrance.

Fer Bravais, Peroxide de Fer.
Dragées Gélifineau.
Eau de Melisse des Carmes.
Diphthérie de Lacorte.
Quina Laroche.
Grains de santé de Franck.
Capsules Matthey. Caylus.
Gouttes Livonnaises.
Pilules Debaut.

Kola Astier.
Capsules de Kirm.
Sirop de dentition de Houde.
Emulsion d'Huile de Foie de Morue de Desfrance.
Pâté de Cléry.
Pilules de Vallot au carbonate de fer.
Sirop de Johnson aux pointes d'aspèges.

Puissant digestif.
Puissant dépuratif.
La nourriture pour les enfants qui ressemble le plus au lait maternel.

Anémie Chlorose.
Remède certain dans l'Epilepsie.
Dans l'Apoplexie.
Sans égale dans la Diphthérie.
Appauvrissement du sang.
Purgatif très employé.
Ecoulements chroniques.
Catarrhes, Phtisie.
Purgatif doux, ne fait pas changer les habitudes quotidiennes.

Excitant du système et régulateur du cœur.
Pour le ver solitaire; réussissent neuf fois sur dix.
Ote toutes les douleurs.
Pour la coqueluche et les rhumes.
Pâles couleurs.
Pour les maladies du cœur avec congestion des poumons.

SALLE DE THEATRE SOREL.

Soirée Dramatique et Musicale

Donnée par Mme Ulric Chapdelaine, Avec les concours d'AMATEURS de SAINT-OURS et SOREL.

Mercredi, 6 Décembre

— 1893 —

PROGRAMME :

» LA CHAUMIERE BRETONNE «
DRAME EN 3 ACTES.

Personnages : ALIX, Mère Quérouf, (veuve d'un pêcheur)... MME U. CHAPDELAINE
YVONNE, sa fille... MME E. CHAPDELAINE
ANNE, amie d'Yvonne... E. CHAGNON
LA MARQUISE DE ST-AIGNANT... J. MARTEL
SOPHIE, sa camériste... M. ANGERS
LA BARONNE D'ESTEVE... A. MOSER
LA MARQUISE DE SAUVRAY... A. ANGERS
MAGDE, } Femmes Bretonnes... M. MATHIEU
BERTHE, } E. DUHAMEL

PETITES PAYSANNES.

INTERMEDE DE 10 MINUTES

Musique par Mlles Ber. Chapdelaine et A. Plouf.

QUAND ON VEUT TUER SON CHIEN !
COMÉDIE EN 1 ACTE.

Personnages : BERNARET, avocat... M. A. PARADIS
HORTENSE, sa femme... MME U. CHAPDELAINE
ANNETTE, camériste... MME E. CHAPDELAINE
RAYMOND DE CHAMOIGNY... M. A. CHAPDELAINE
GERMAIN, domestique... M. G. LORD

Admission : Sièges Réservés - Orchestre - 35 cts
Parquet et Galerie - 25 cts

Le plan de la salle est déposé à la librairie Hardy.

Billets en Vente chez M. Hardy, aux hôtels Brunswick et Carleton, chez M. Chs Lord et au magasin de M. Alfred Francœur.

Portes ouvertes à 7 heures. Lever du Rideau à 7.45 heures.

Hotel BRUNSWICK, Sorel

Sous la direction de son nouveau propriétaire, cet hôtel est maintenant le plus confortable, sans contredit, qui se puisse trouver dans la province en dehors de Montréal et de Québec.



Les peintures et l'ameublement ont été complètement ou renouvelés, et le tout est de première classe.

Les commis-voyageurs y trouveront des salles d'attente avec toutes les commodités, tandis que les visiteurs et les touristes, grâce aux améliorations tout à fait modernes qui y ont été introduites, seront traités au gré de leurs désirs. La table ne laisse rien à désirer. Attendez à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes écuries.



Scientific American Agency for PATENTS. Caveats, Trade Marks, Design Patents, Copyrights, etc. For information and free Handbook write to S. J. & CO., 21 Broadway, New York. Claims barred for securing patents in America. Every patent taken out by us is the strongest before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Marchand-Tailleur

Nous venons de recevoir les plus belles étoffes pour PARDESSUS D'AUTOMNE ET D'HIVER

BEAVERS, MELTONS, DRAP VENITJ N, PIQUÉ FRANÇAIS, MOSCOU BEAVER ETC, ETC.

Tweeds nouveaux pour PANTALONS et pour HABILLEMENT complet.

Nous avons les meilleurs tailleurs au magasin même. Venez donner votre mesure, s'il vous plaît, avant les GRANDS FROIDS.

C. O. PARADIS, SOREL.



BIERE et PORTER JOHN LABATT

Mult Médailles et dix Diplômes. Pécuniaire à l'Exposition universelle de 1876, de 1883, de 1889, de 1894, de 1904, de 1906, de 1910, de 1914, de 1920, de 1925, de 1930, de 1935, de 1939, de 1945, de 1950, de 1955, de 1960, de 1965, de 1970, de 1975, de 1980, de 1985, de 1990, de 1995, de 2000, de 2005, de 2010, de 2015, de 2020, de 2025, de 2030, de 2035, de 2040, de 2045, de 2050, de 2055, de 2060, de 2065, de 2070, de 2075, de 2080, de 2085, de 2090, de 2095, de 2100.



Agence de Montréal—Avenue de Lorimier, Coin de la Rue Albert. Seul agent à Sorel, P. N. CHAGNON, Marchand d'épicerie et liqueurs, Rue du Ro

La Société des Arts, du Canada

(à responsabilité limitée) SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL, CANADA. Société établie dans le but de répandre le goût des arts, d'encourager et d'aider les artistes. (Incorporée par Lettres Patentes du Gouvernement du Canada, le 27 février '93. CAPITAL-ACTIONS : \$100,000.00

DE-TRIBUTION

De Tableaux, Dessins et Panneaux.	1 galerie de tableaux valant \$20,000.00	\$20,000.00
1 do	10,000.00	10,000.00
1 tableau	3,000.00	3,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
2 tableaux	1,000.00	2,000.00
3 do	500.00	1,500.00
25 do	100.00	2,500.00
200 do	50.00	10,000.00
301 do	30.00	9,030.00
500 do	20.00	10,000.00
2297 do	10.00	22,970.00
4032		\$100,000.00

PRIX DU SCRIPTUM—\$1.00

REMARQUES La liste des numéros gagnants est transmise à chaque souscripteur. La distribution se fait par un comité de citoyens connus et dignes de toute confiance. Les tableaux ne sont rachetés que pour la moitié de leur valeur. Dates des deux prochaines Distributions : 27 DECEMBRE 1893 24 JANVIER 1894

S'adresser pour les scriptums à A. E. PIETTE, Agent, Sorel, près du marché.

Lorne Hotel

ANCIEN HOTEL DU CANADA RUE DE LA REINE, - SOREL

Joseph Parent, Prop. Cet hôtel offre maintenant aux visiteurs le confort qu'ils peuvent désirer.

TABLES de POOL et de BILLARD. Quant aux articles de consommation LIQUEURS, CIGARES, RAFAICHISSEMENTS, etc, ils sont toujours choisis et de première qualité.

VIN CANADIEN

Manufacturé par lui-même. Ce vin est de première qualité, absolument pur et ne se vend que cinq cents le grand verre. La cour et les dentries comptent parmi les plus vastes de la ville. Une visite est respectueusement sollicitée.

JOSEPH PARENT, Prop

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES BUREAUX : Bâtisse Impériale. Chambres Nos 69 et 66. NO 107 ST-JACQUES, MONTRÉAL. MM. Resther prendront charge d'expertises, Évaluations, Expropriations, Arbitrages, etc, etc. 26 août 1892—Ino.

Telephone Bell 650

DOCTEUR C. LAVIOLETTE

Docteur élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Membre de la Société Française d'Otologie et de l'Anglo-Club de Paris, et Médecin de l'Institut des Sourds et Muets. SPECIALITE : Maladies du nez, de la gorge, des oreilles et du poumon. Heures de Consultation : 9h. à 11h ; 1h. à 3h. ; 7h. à 8h. Montréal, 143 Rue Saint-Denis.

Demandez le LINIMENT DE MINARD et n'en prenez qu'un.

Nap. Latraverse, Propriétaire

LE CARLETON

Bonnes salles d'échantillons pour les commis-voyageurs.
La cour est vaste et les écuries sont propres et bien aérées. Liqueurs et cigares de choix.



Cet hôtel et sur un excellent pied. Cuisine de première classe. Chambres confortables. Rien ne manque pour satisfaire les visiteurs.

J. B. ARCHAMBAULT, PROPRIÉTAIRE.

Hotel BRUNSWICK, Sorel

Sous la direction de son nouveau propriétaire, cet hôtel est maintenant le plus confortable, sans contredit, qui se puisse trouver dans la province en dehors de Montréal et de Québec.



Les commis-voyageurs y trouveront des salles où ils pourront étaler avec avantage leurs marchandises, tandis que les visiteurs et les touristes, grâce aux améliorations tout à fait modernes qui y ont été introduites y seront traités au gré de leurs désirs. La table ne laisse rien à désirer. Attendants à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes écuries.

Les peintures et l'ameublement ont été complètement ou renouvelés, et le tout est de première classe.

Nap. Latraverse, Propriétaire

Le vrai jonc de Mariage

Avant d'acheter un jonc de mariage, assurez-vous qu'il est véritablement le vrai jonc de mariage sans soudure et sans joints chez J. H. Wright, bijoutier en gros et en détail, là où vous trouverez toutes sortes de bijoux en or et en argent.



Ce magasin est le quartier général pour les bas prix et les nouveaux goûts dans les articles suivants : Montres, Bijouterie, Argenteries, Pendules, Boîtes musicales, Marchandises optiques, Canes à pommeau d'or etc, etc.

ALLEZ ET VOUS SEREZ SATISFAITS.

J. H. WRIGHT, Place du Marche Richelieu, Sorel P.Q.

L'ÉQUITABLE des États-Unis COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

—X 1er JANVIER 1892 X—
ACTIF.....\$136,198,518 58
PASSIF—Y compris la Réserve sur toutes polices en vigueur (calculée à 4 p. c.) et à la Réserve spéciale (pour l'établissement d'une évaluation à 3 1/2 p. c.) de \$1,500,000..... 109,960,537 82
Excédent total non distribué.....\$ 26,292,980 56
Revenu.....\$ 39,054,943 85
Nouvelles polices souscrites en 1891.....\$233,118,331.00
Assurances en cours.....\$604,894,557.00

LA POLICE TONTINE LIBRE (la dernière forme d'assurance de la société) ne contient aucune restriction au sujet de la résidence, des voyages, de l'occupation au bout d'un an, incontestable après un an, et non confiscable après trois ans. Les réclamations sont payées immédiatement sur réception de preuves satisfaisantes du décès.

SEARGENT P. STEARNS, Gérant génl pour le Canada, Pn. LAFERRIERE, In-AGENT A SOREL.

A. GUEVREMONT, Notaire, Sorel, 21 décembre 1892.—lan.



A VENDRE

Machines à Coudre, Pianos, Orgues, Etc., Etc., Etc.

Des meilleures Manufactures. ORGUES et PIANOS magnifiques échangés contre Orgues et Pianos de seconde main. Avantages supérieurs à n'importe quelle maison de Montréal ou ailleurs.

Crédit aux gens solvables avec toutes les facilités de paiement possibles. M. Pélouquin fait le commerce à son profit exclusif, et c'est pourquoi n'ayant point de dépenses il pourra vendre à meilleur marché qu'ailleurs.

Les acheteurs paieront directement à lui-même, soit à St-Ours, soit à leur domicile. Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs. Les meilleurs jours pour rencontrer M. Pélouquin à son domicile sont le samedi et le lundi. On pourra aussi le rencontrer chez lui n'importe quel jour de la semaine, pourvu qu'on lui écrive d'avance.

M. Pélouquin est aussi commerçant de chevaux, et il recevra des chevaux et échange contre ses machines à coudre, orgues ou pianos, suivant le cas.

A toujours des chevaux à vendre et on achète à d'excellentes conditions, et il y a toujours moyen de s'arranger. Toujours chez lui un bon assortiment de pianos et orgues de seconde main, pour la raison que M. Pélouquin, faisant le commerce de pianos, est obligé d'échanger des instruments neufs contre des vieux, et il vend ces pianos, qui sont réparés, à grands sacrifices. Aussi les pianos neufs sont vendus à des prix populaires.

P. PELOQUIN St-Ours.



Oh in the stillty night,
When Cholera morbus found me,
"Pain Killer" saved me right,
For wakened those around me.

Most OLD PEOPLE are friends of

Perry Davis' PAIN KILLER

and often its very best friends, because for many years they have found it a friend in need. It is the best Family Remedy for Burns, Bruises, Sprains, Rheumatism, Neuralgia and Toothache. To get rid of any such pains before they become acute, use PAIN KILLER. Buy it right now. Keep it near you. Use it promptly. For sale everywhere. IT KILLS PAIN.

LE PERROQUET

Ce jour-là c'était la fête au grand-père Massiac; grand'maman qui nous avait élevés—parce que tout jeunes nous étions, Jean et moi, restés orphelins,—grand'maman nous remit une belle pièce de vingt francs toute neuve, avec force recommandations :

—Voici le fruit de vos économies, mes enfants; ainsi qu'il a été convenu, cela doit servir à l'achat d'un cadeau utile à votre grand-père. Voyons, avez-vous quelque idée ?
Je regardai Jean d'un air important qui signifiait : "hum ! faut rien dire"... car malgré la mine incertaine que nous affections, nous avions une idée lumineuse.

Je dis très vivement à grand-mère :
—Tu sais qu'il a été convenu aussi que nous disposerions à notre gré de nos économies nous en ferons bon usage, que diable, nous ne sommes plus enfants, Jean a 13 ans, moi j'en 14..

Puis, c'est aujourd'hui fête dans le pays, nous n'aurons que l'embarras du choix.

—Bon, allez, mais vous savez... et les prunelles de l'aïeul le rejoignent ses sourcils, sa bouche se fit toute pointue... que ce soit "utile".
A la porte Jean me dit en se grattant l'oreille : tu as entendu ?
—Eh bien ?
—Dame, est-ce que c'est utile, un perroquet ? La question me parut indiscrète et tellement en rapport avec mes réflexions que j'éprouvai le besoin de stimuler Jean et de me remonter moi-même, aussi je lui dis :

—Comment si c'est utile ! mais, mon cher, tu ignores que le perroquet est un véritable ami, avec lequel on peut converser, s'amuser, se distraire. Songe à la joie de grand-père qui aura à l'avenir Jacko—car nous l'appellerons Jacko—pour compagnon pendant les longues heures de repos qu'il passe dans son fauteuil.

Si un perroquet est un animal utile ? Ah bien ! pourquoi l'a-t-on surnommé "l'ami de l'homme" ?

Jean j'hasarda que c'était le chien qui jouissait de ce privilège et il me sembla qu'il avait raison.

N'empêche que nous étions parfaitement d'accord sur le choix de l'achat.

Depuis deux jours, la baraque du marchand d'oiseaux, de perroquets et de singes était celle qui attirait le plus l'attention des badauds et la nôtre.

Donc, nous y allâmes tout droit. Je dis à Jean : "Il s'agit de marchander, je m'y entends, car s'il reste quelques sous, nous ferons la fête avant de rentrer. Je m'approchai hardiment du forain—je revois encore sa tête de queue-rouge, son maillot ra-

piqué et multicolore sous la crasse, son veston en guise de pardessus—et lui dis.

—Je voudrais un perroquet... sur le même ton que j'avais entendu grand'mère au marché "je voudrais un litre d'oignons."

Le marchand me regarda en souriant :

—Oh ! oh ! combien avez-vous d'argent ?

Je lui montrai ma pièce de vingt francs et sa figure s'épanouit : Pour ce prix, je puis vous donner "quelque chose de bien."

Je lui objectai que je ne voulais pas dépenser le tout ; enfin, après discussion, il nous remit en échange de notre écu un affreux cacatois que nous trouvâmes superbe, et une pièce de cinq francs.

Nous étions ravis et nous faillîmes nous disputer pour le porter.

Il nous surprit un peu en ne répondant à aucune des questions dont nous l'assiégeâmes, un perroquet, cré matin, ça parle ?

Nous fûmes reçus à la maison par l'oncle Thomas ; il poussa de tels hélas ! en nous voyant tous trois que commençâmes à flaire une bêtise. Enfin, il s'agissait de souhaiter la fête à grand-papa, je m'avancai très fier avec Jacko, majestueusement perché sur mon doigt, mais je n'avais pas articulé : "grand-père, je vous souhaite..." que le père Massiac fit un bond hors de son fauteuil, devint violet et nous fit craindre une congestion.

Il fallut faire disparaître le perroquet et lui assurer que le marchand l'avait repris sans difficulté, autrement, je crois que la colère l'aurait étouffé sur l'heure.

La vérité est que Jacko fut caché dans notre chambre, sur un porte-manteau, et qu'il creva deux jours après sans avoir rien voulu absorber.

Le soir, au gâteau, le père Massiac rasséréiné nous conta une histoire de perroquet qui lui avait fait prendre à jamais en horreur ce grimpeur.

—J'étais alors clerc de notaire à Besançon ; les quatre pieds carrés qui me servaient de bureau donnaient sur une petite cour assez claire, où la tranquillité régnait ordinairement.

Quand, certain jour, un vieux locataire, dont la fenêtre était parallèle à la mienne, eut la fâcheuse idée d'installer un "Jack," précisément, à trois mètres de moi.

Vous dire les conversations qui s'engagèrent dès lors entre le vieux rentier et son perroquet vous rendrait enragés ! Au bout d'une semaine, n'y tenant plus, je pris le parti d'aller frapper à la porte de ce voisin ; je le priai poliment de retirer sa cage et de la mettre sur la rue.

Il me reçut très mal et m'assura avec une aimable grimace qu'il n'en ferait rien.

Une grande colère s'empara de moi et je promis au grincheux qu'il aurait de mes nouvelles.

Je rentrai à l'étude et j'attendis avec une impatience fébrile que le perroquet renouvelât son vacarme, pour mettre mon projet à exécution.

Aussitôt qu'il commença ses "bonjour, cocotte !... as-tu bien déjeuné ?... j'ai bouffé du rôti !..." je hurlai au bonhomme qui était là en contemplation devant son phénomène :

—Si vous ne retirez pas à l'instant ce vilain "insecte"—c'est ainsi que je le dis pour le vexer, il va se passer des choses terribles !...

Il ricana, montrant de vilaines dents jaunes. Alors, je décrochai du mur un fusil à pierre qui tombait en ruine, dont le canon était réuni à la crosse par des fils de fer et je mis le perroquet en joue !

Le bonhomme poussa des cris épouvantables auxquels se mêlèrent ceux de Jacko et cela fit un scandale.

Le soir même j'étais appelé par le commissaire ; ce dernier eut toutes les peines du monde à admettre que le fusil à pierre fût parfaitement inoffensif, et je vis l'instant où j'allais passer en justice pour "tentative de meur-

tre." Enfin je perdais ma place de clerc par contre-coup.

Depuis ce jour, conclut le père Massiac, il ne faut plus me parler de perroquets !

S. DRACK.

MARCHE DE SOREL

LÉGUMES
Patates, le minot..... 30 à 35
Choux, la tête..... 3 à 05
Oignons, le minot..... 70 à 80
Fèves, le minot..... 1.00 à 1.25
Oignons, la tresse..... 10 à 20
Fèves, la torréinée..... 00 à 00

GRAINS
Pois, le minot..... 90 à 1.10
Avoine, le minot..... 35 à 40
Sarrasin, le minot..... 45 à 50
Orge, le minot..... 50 à 60
Gaudriole..... 45 à 50
Graine de mil..... 0.00 à 3.25

VOILAILLES ET GIBIERS VIVANTS
Dindes, la livre..... 00 à 00
Oies, la pièce..... 00 à 00
Canards, la couple..... 50 à 60
Poules plumées..... 50 à 80
Pigeon, la couple..... 15 à 20
Perdrix, la couple..... 50 à 60
Graine de lin..... 80 à 90

VIANDES
Bœuf la lb..... 6 8 à 10
Bœuf le 100 lbs..... 5.00 à 6.00
Lard salé..... 13 à 14
Porc frais les 100 lbs..... 9.50 à 10.00
Porc frais la livre..... 10 à 12
Veau jeune, quartier..... 00 à 00
Agneau quartier..... 30 50 à 70

FARINE
Farine en quart..... 4.00 à 4.50
Farine en poche, 98lbs 1.25 à 2.20
Farine de blé d'inde 1.70 à 1.80
Farine de gruau..... 2.50 à 3.00
Sarrasin..... 1.80 à 2.50

PRODUITS DE LA FERME
Beurre frais, la livre..... 22 à 25
Beurre salé en tinotte..... 20 à 24
Eufs frais la doz..... 15 à 18
Laine, la livre..... 30 à 40
Laine filée, la livre..... 50 à 60
Savon..... 6 à 8

DIVERS
Miel coulé, la livre..... 10 à 12
Sucre d'érable, la lb 7 à 08
Saindoux, la livre..... 12 à 15
Tabac en feuille, la lb 10 à 25
Paille, les 100 bottes... 3.00 à 4.50
Foin, les 100 bottes... 5.50 à 6.00
Peau de bœuf, la lb... 4 à 5
Peau de veau..... 8 à 10
Peau mouton, jeune 25 à 40
Cochon vivant, vieux 4.00 à 7.50

PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE SOREL.

Avoine, par 36 lbs... 00 à 00
Sarrasin..... 60 à 71
Orge, par 50 lbs..... 60 à 74
Pois..... 1.00 à 1.50
Graine de lin, le minot 0.90 à 1.00
Blé de semence..... 0.00 à 0.00
Blé d'Inde, le minot.. 70 à 75
Moulée, les 100 lbs... 1.30 à 1.00
Gru..... 1.00 à 1.10
Son..... 90 à 1.00
Fèves, par 60 lbs... 1.25 à 1.50

ABENAKIS HOUSE

ABENAKIS SPRINGS QUE.

La place d'été la plus saine du Canada

Facilités très grandes pour la pêche dans le Saint-Laurent, le lac Saint-Pierre, la rivière Saint-François, Chaudières et autres embarcations à la disposition des visiteurs.

L'usage des bateaux, des cours de laes Tennis et des tables de pool est gratis. L'hôtel a subi des réparations considérables et tout est en excellente condition et de première classe.

Les eaux Minérales des sources Abénakis sont renommées pour guérir les rhumatismes, l'indigestion, les maladies des reins, les maladies du foie, le Sait Rheum et la débilité générale.

Les bains pris dans cette eau soit chaude, soit froide, sont on ne peut plus saluaires.

—Demandez des circulaires.—

—PRIX RAISONNABLES.—

RUFUS G. KIMPTON,

PROPRIÉTAIRE

N.B.—Le vapeur *Bothier* part de Montréal le mardi et le vendredi, à 1 h. p.m. et Sorel part de Sorel, les mêmes jours, à 1 h. p.m. et, le samedi, à 2 h. p. m.

MERES !

C'est le temps de prendre une bouteille du "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J. Larivière. C'est un remède par excellence pour purifier et renforcer le sang le printemps, et une bouteille vaut mieux que deux de Salsaparille. Faites-en prendre à vos jeunes filles et toutes les difficultés qu'elles ressentent à certain âge disparaîtront. Pour toute douleur de reins, points de côté, etc., demandez mes emplacements "Female Plasters." Prix 35 cts. A vendre dans toute bonne pharmacie ou chez le propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. N. B.—Refusez tout remède qui ne porte pas mon nom.

MM. Evans & Sons Montréal, P. Q. agents généraux pour le Canada.

IMPRIMERIE SORELOIS

—NOS 84 & 86—
RUE AUGUSTA, - SOREL

On exécute à cet établissement sous le plus court délai,

Prix Modérés

Toutes Sortes

D'IMPRESSIONS,

—Telles que—

JOURNAUX,

LIVRES,

PAMPHLETS, etc.

Factums,

Blancs pour avocats,

Notaires et

Huissiers.

Billets et recus, Cartes d'Affaires et de Visite, Entetes de Comptes et de Lettres, Etc., Etc., Etc.

Blancs de toutes sortes

— POUR LES —
Banquiers et les municipalités

Notre collection de caractères de gout et d'ornementation est des mieux choisies et des mieux varices.

Nous avons à notre service des artistes en typographie qui peuvent exécuter en couleurs, en bronze et de toutes manières, tous les ouvrages de fantaisie, et rivaliser avec les plus habiles artistes du pays.

Choix complet des plus beaux papiers de luxe, Cartes, papiers tints et de couleurs.

S'adresser au

Gérant de l'Etablissement